



Les grands acteurs

Cahiers > Crise économique et financière

Le 20 septembre 2012 |

La zone euro (17 des 27 pays de l'Union européenne) a été créée en 1999 par onze pays : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, rejoints par la Grèce en 2001, par la Slovénie en 2007, par Chypre et Malte en 2008, par la Slovaquie en 2009 et par l'Estonie en 2011.

Les agences de notation sont des entreprises privées qui évaluent la santé économique et financière des entreprises et des Etats. Les 2 grandes agences sont Moody's et Standard & Poor's détiennent (chacune à 40 % du marché).

La Banque centrale européenne (la BCE) est la banque centrale de l'Union européenne. Elle est chargée d'émettre l'euro comme monnaie commune et unique. La politique de la BCE est de maintenir les prix stables et un euro fort. La BCE est tout à fait indépendante des dirigeants politiques européens. Contrairement à d'autres banques centrales, elle n'est pas là pour prêter en dernier ressort aux pays de la zone euro ou pour racheter leurs dettes. Dans la crise de la dette, elle a été obligée de le faire. Mais, elle ne l'a sans doute pas fait assez vite et pas assez.

Le Fonds monétaire international (le FMI) prête de l'argent aux pays en déficit. Les pays doivent alors faire une politique économique en accord avec le FMI.

La troïka (traîneau à 3 chevaux en russe) dans la crise de la dette, c'est 3 institutions : le FMI, la BCE et l'Union européenne. Ils contrôlent, et même dirigent, la politique économique et financière des pays en difficulté.

Le Fonds européen de stabilité financière (FESF) est le petit dernier des fonds financiers. Il doit aider financièrement les pays de la zone euro en difficulté. Né en mai 2010, il ne fonctionne pas encore très bien à cause des désaccords entre pays européens.

Les « indignés », les grévistes et les manifestants sont les citoyens qui protestent contre les mesures d'économie qui touchent la population : pension, chômage, soins de santé, taxes, ...

Les grèves et les manifestations sont des protestations classiques du mouvement ouvrier. Les « indignés » s'appellent ainsi suite à l'énorme succès du petit livre de Stéphane Hessel Indignez-vous. Dans ce livre, Hessel en appelle à l'indignation utile, à la révolte morale, à la création d'un puissant mouvement citoyen contre les injustices.

T.V.